

VAE

ACCOMPAGNEMENT VAE (VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE)

FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 22 avril 2026

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : accompagner le candidat dans sa démarche de VAE
- **Objectifs d'accompagnement** : informer/conseiller sur le dossier de recevabilité, aider à la rédaction du dossier de validation (description des différentes activités significatives), préparer à l'entretien avec le jury.

DURÉE / LIEU

18h / CFPPAF de Mirecourt et/ou distanciel

DÉBOUCHÉS

Métiers : selon le diplôme choisi

Taux de réussite VAE totale* : 100%

Taux de réussite VAE partielle** : 0%

Taux de satisfaction*** : 100%

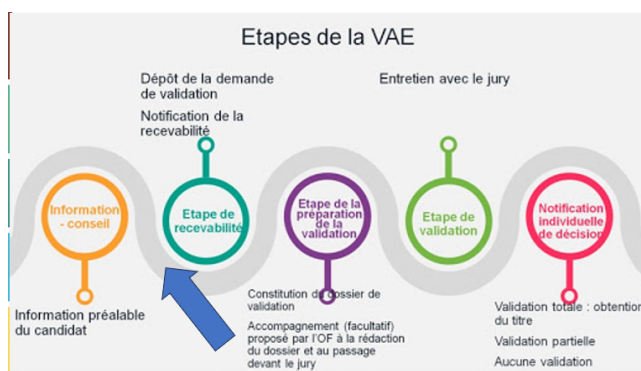
* rapport entre le nombre d'admis et le nombre de candidats se présentant à l'examen l'année dernière

** rapport entre le nombre d'admis partiellement et le nombre de candidats se présentant à l'examen l'année dernière

*** pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction de l'année dernière)

ORGANISATION

- **Formation non certifiante** : accompagnement pour obtenir une certification ou un diplôme
- **Étapes de la VAE**



- 18h en centre de formation (entretien d'explicitation d'une durée moyenne de 2h).
- modalités pédagogiques :
 - information/conseil
 - Aide à la rédaction du dossier de recevabilité
 - entretien d'explicitation
 - remarques/correction du dossier de validation
 - préparation au jury VAE
- + de 140 titres ou diplômes accessibles, du CAPa au BTSa :
 - Agriculture
 - Agro-Alimentaire
 - Forêt
 - Culture / Élevage
 - Commercialisation
 - Services
 - Équipement
 - Environnement
 - Activités hippiques

STRUCTURE

- Accueil et présentation des stagiaires
- Présentation du dispositif VAE du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
- Entretien/conseil à la rédaction du dossier de recevabilité (présentation du dossier de recevabilité, information pour sa complétude, aide au choix du diplôme, communication des coordonnées de la DRAAF Grand Est, avis sur le dossier de recevabilité)
- Présentation du référentiel du diplôme visé
- Présentation du dossier de validation du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
- Recherche des activités significatives à développer dans le dossier, en cohérence avec les CAC attendus du référentiel
- Travail sur les activités (entretien d'explicitation, relecture, correction remarques), redéfinition des attendus de la VAE
- Dépôt du dossier de validation sur le site France VAE
- Présentation du jury de VAE (composition, rôles, objectifs, travail de préparation en amont...)
- Préparation pour ce jury (différentes phases, travaux à réaliser, fiche d'appréciation de la VAE)
- Oral pour le jury « blanc »
- Bilan de la formation

CONDITIONS D'ADMISSION

- Accompagnement ouvert aux personnes répondant aux prérequis
- Formation accessible toute l'année dès l'obtention du financement
- **Notre responsable de formation à contacter** : M. LOYER
- **Accessibilité : personne en situation de handicap** : contacter nos référentes handicap Mme VALLANCE et/ou Mme COURTOIS-DURAND
- **Bâtiments accessibles aux PMR.**

PRÉ-REQUIS

Justifier d'une expérience professionnelle/personnelle/de bénévolat dans le domaine agricole

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

** sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.*

Tarif :

- 2070€/participant (115€/h/participant)

Salariés :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
Ex : OCAPIAT, Transitions Pro, CPF...

Chefs d'entreprises :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
Ex : VIVEA, FIF PL...

Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunérations possibles par France Travail

Autres :

- Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de financement

ATOUS DE LA FORMATION

- conseil/information personnalisé
- accompagnement individualisé
- intervention d'accompagnateur VAE référencé et/ou de professionnels du domaine du diplôme